

CONTRAT DE PROJET ETAT-REGION 2007-2013 PROGRAMME « POISSONS MIGRATEURS » ANNEE 2013

INTITULE DE L'ACTION : Effacement du seuil du moulin Conval sur l'Aulne

BASSIN VERSANT : Aulne

DEPARTEMENT : 29

COMMUNE : Poullaouen

Maitre d'ouvrage : Marine Harvest Kritsen SAS

1. LE CONTEXTE

A l'issue du classement en Ouvrages Grenelle, la société Marine Harvest Kritsen, propriétaire du moulin Conval, a souhaité mener des travaux visant à restaurer la continuité écologique. En effet, le seuil a été jugé très difficilement franchissable pour le saumon, l'alose, la truite fario et difficilement franchissable pour la lamproie marine et l'anguille.

Cet ouvrage a permis initialement d'alimenter le moulin puis une ancienne pisciculture. Aujourd'hui, l'entreprise n'utilise ni la force motrice et ne prélève plus d'eau du cours d'eau. conscient des enjeux et de l'opportunité de la restauration de la continuité écologique, l'entreprise a lancé en appui avec ces partenaires techniques, l'étude de l'effacement du seuil du Moulin Conval en 2012.

Suite à l'étude menée par le bureau d'étude Hydroconcept, l'entreprise a retenu le scénario de démolition de l'ancrage du seuil en berge droite afin d'effacer toutes traces d'ouvrage et pour ne pas provoquer d'éventuelles érosions.

2. LE FINANCEMENT DU PROJET

Coût des travaux : 3 200 € HT

Plan de financement :

- Agence de l'eau Loire Bretagne : 50 % - 1 600 €
- Conseil général du Finistère : 5 % - 160 €
- Marine Harvest Kritsen SAS : 45 % - 1 440 €

3. LE CONTENU DES TRAVAUX

Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Le Guillou Gilles (Hernin, 29), les travaux ont consisté à démolir le seuil, broyer et niveler les gravats dans le lit de la rivière.



Seuil du moulin Conval avant et après travaux